

Nouveau Pacte Vert



Le Gouvernement prône un nouveau modèle de développement néolibéral qui mène à une stratification sociale progressive et à une augmentation de la pression exercée sur l'environnement. Le Nouveau pacte vert pourrait représenter une alternative ayant pour objectif d'aborder le réchauffement global et les crises financières mondiales à travers la mise en œuvre d'une série de mesures politiques destinées à assurer le développement durable au niveau mondial. La croissance écologique et les programmes de protection environnementale doivent agir comme des catalyseurs pour offrir des emplois décents et des moyens d'existence durables aux citoyens polonais les plus défavorisés.

ATD Fourth World Poland

Pierre Klein

Monika Kalinowska

The Green Institute

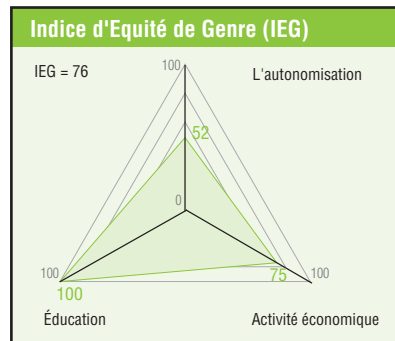
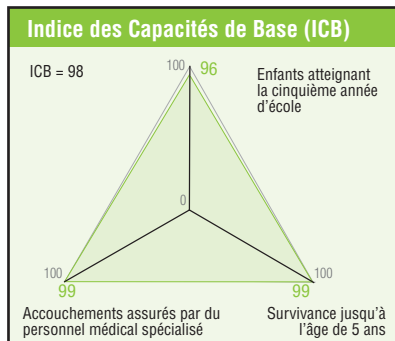
Dariusz Szwed

Introduction¹

La Pologne est l'un des rares pays ayant inclus le concept de développement durable au niveau constitutionnel. Conformément à l'article 5 de la Constitution polonaise : « La République de Pologne sauvegarde l'indépendance et l'inviolabilité de son territoire, garantit les libertés et les droits humains et du citoyen ainsi que la sécurité des citoyens, sauvegarde le patrimoine national et assure la protection de l'environnement en s'inspirant du principe de développement durable ».

Paradoxalement, la Pologne est également un pays où les allusions au concept de développement durable dans le débat politique sont rares. En juillet 2000, par exemple, la stratégie « Pologne 2025 – Stratégie à long terme de développement durable » a été adoptée par le Conseil des ministres avec une intention évidente de « garantir la croissance du bien-être des familles polonaises ». Selon certains experts, néanmoins, son impact général est très réduit : « Elle n'a reçu aucune réponse de la société et aujourd'hui personne ne semble se souvenir de son existence. Le citoyen moyen ne connaît pas le concept de développement durable, et n'a pas la moindre idée de savoir de quoi il s'agit ». Les auteurs sont allés jusqu'à dire que même les personnes qui ont entendu parler du développement durable ne le conçoivent souvent que comme un synonyme de protection environnementale².

En juillet 2009 le Gouvernement a publié *Pologne 2030. Les défis du développement*³, qui a été conçu en tant qu'analyse principale et ligne stratégique pour cibler le développement des 20 prochaines années. Rédigé dans un jargon difficile à saisir, ce document favorise « le modèle de polarisation et de diffusion » au détriment du modèle de développement durable. Étaboré par une équipe de conseillers stratégiques pour le Conseil des ministres dirigé par le ministre Mi-



chal Boni, ce rapport n'a pas été discuté dans sa phase initiale et des projets alternatifs n'ont pas non plus été envoyés, de sorte que les consultations devenaient inutiles. La faculté de définir l'orientation de l'avenir pays est donc revenue à un petit groupe⁴. D'autre part, dans une interview pour *Polska* l'un des co-auteurs a déclaré que la création de ce nouveau modèle a pour point de départ l'observation suivante : « en réalité, le développement durable n'est qu'un mythe »⁵.

La non durabilité et le modèle néolibéral

Le manque de mise en œuvre (ou plutôt de compréhension) du principe de développement durable figurant dans la Constitution polonaise peut s'illustrer par le fait que les gouvernements ultérieurs ont supposé l'existence d'un conflit entre l'environnement et l'économie, ou entre l'environnement et la société. Les voies d'approche de la situation actuelle, du moins telles qu'elles ont été présentées par les principaux politiques, semblent avoir été peu nombreuses. « L'économie d'abord, mon sage compatriote », a déclaré Bronislaw Komorowski, l'actuel président de la Pologne, lors d'un débat sur l'avenir de l'économie polonaise et européenne⁶.

Dans ses explications du modèle de polarisation-diffusion « *Pologne 2030* a déclaré que « en plus d'encourager la croissance des polarités (c'est-à-dire des processus de polarisation), nous devons avant tout créer les conditions pour la diffusion, absolument tout ce qui peut épauler le processus d'égalisation des

chances en termes d'éducation, améliorer l'accessibilité des transports partout dans le pays, éliminer la menace de l'exclusion numérique, améliorer les niveaux d'intégration sociale, structurer et appuyer une solidarité générationnelle, et offrir un sens de la capacité pour satisfaire les ambitions individuelles »⁷. Toutefois, les auteurs ont aussi défini la croissance économique comme étant une base solide pour le développement de la Pologne, comptant sur « une administration efficace et un potentiel démographique », et ils signalent que « la politique actuelle de l'UE, en matière d'énergie et de sécurité climatique, est axée vers la consolidation de l'Europe comme leader mondial dans le domaine du développement durable. Cela ne peut se faire, cependant, au détriment de l'économie polonaise »⁸.

C'est ici que réside le plus grand leurre de la stratégie de développement du Gouvernement : les polonais doivent se serrer la ceinture pour obtenir dans 20 ans un état d'équilibre économique et social. Mais ce modèle a en fait provoqué une plus grande stratification sociale, une diminution du capital social et une pression accrue sur l'environnement mesurée par l'usage total des ressources énergétiques et non renouvelables⁹.

L'idéologie dominante a été parfaitement décrite par Edwin Bendyk dans l'épilogue de *Ecologie : guide*

1 Ce rapport est fondé en partie sur D. Szwed, "Green New Deal in the World, in Europe, in Poland?" in D. Szwed (ed.), *The Green New Deal in Poland*, (2011), zielonyinstytut.pl.

2 K. Kostrzewa y R. Piasecki, "Approaches to Sustainable Development in Poland", *L'Europe en formation* n° 352, (2009).

3 Disponible sur : www.polska2030.pl.

4 E. Charkiewicz, "Rozwój społeczny – próba diagnozy," *Raport Krajowy Polskiej Koalicji*, (Social Watch, 2009).

5 A. Kozłowski, "Wojnarowski: Zrównowa ony rozwój kraju to tylko mit," interview réalisée dans *Polska*, (29 juin 2010).

6 Lors de l'inauguration du IIe Congrès économique européen, (31 mai 2010).

7 Équipe de conseillers stratégiques du chef du gouvernement, *Poland 2030. Development challenges: Report summary (Pologne 2030. Défis du développement, Rapport annuel)*, p.4.

8 Ibid.

9 Un des indicateurs de l'utilisation de l'énergie totale, c'est l'empreinte écologique. En 2007 il y avait 1,8 hectares globaux (hag) de l'espace biologiquement productif pour chaque habitant de la Terre. Entre 2003 et 2007 l'utilisation en Pologne est passée de 3,3 à 4,35 gha – soit une moyenne de 241 % de l'écoespace disponible au niveau mondial pour chaque pôle. Si tout le monde consommait ainsi, l'humanité aurait besoin de 2,5 planètes.

de la critique politique. Tenant compte du fait que le discours dominant sur le développement repose sur le néolibéralisme et le post-colonialisme, Bendyk a écrit : « Le premier [le néolibéralisme] signifie la suprématie d'une politique de croissance se servant des outils du marché comme d'un espace pour des négociations de préférences privées, juste protégées sans être façonnées par l'État qui, lui, se libère autant qu'il le peut de l'administration des relations interpersonnelles. En tout cas, cela ne peut se produire que sous l'influence d'engagements externes. Cet avis, exprimé par des idées comme celles du programme climatique et énergétique ou Natura 2000, est traité comme s'il s'agissait d'un châtement divin, le prix à payer pour devenir membre du club des pays développés. En fait, nous sommes un pays postcolonial en développement qui a été historiquement détérioré et qui continue à l'être par le Centre qui essaie d'appliquer des solutions préjudiciables aux aspirations et qui se voient reflétées dans le désir de maintenir la croissance économique »¹⁰.

Les notions néolibérales d'un marché sans restrictions et d'une croissance économique infinie mesurée sur le PIB commencent à être usées. Le PIB ne reflète pas la réalité, car il ne tient pas compte du faible niveau de capital social du pays, du travail domestique non rémunéré (effectué généralement par les femmes) et de l'augmentation de la stratification du revenu. Il ne tient pas compte non plus de la dévastation environnementale, de l'extinction de plantes et d'animaux, de la croissance démographique ni du plus grand défi du XXI^e siècle — le besoin de mettre en œuvre un accord climatique mondial, investissement majeur pour notre avenir commun, ainsi que l'a signalé l'économiste Nicholas Stern¹¹.

Le nouveau pacte vert : une alternative

Le concept de Nouveau pacte vert a surgi pour la première fois dans un rapport de la Fondation Nouvelle Économie¹² en juillet 2008 en réponse à la crise économique impulsée par les bulles du crédit, le changement climatique mondial et la hausse des prix du pétrole. Les auteurs indiquaient que pour éviter une profonde récession comparable à la Grande Dépression, il s'avérerait nécessaire de procéder à des changements structureux-clés dans les systèmes financiers nationaux et internationaux, y compris le système fiscal, et d'effectuer également des investissements stables dans les économies énergétiques et dans la production d'énergie provenant de sources renouvelables.

Le Nouveau pacte vert émet un ensemble de propositions politiques qui invitent à aborder des sujets tels que le réchauffement mondial et les crises financières, en garantissant le développement durable et en créant une économie de faible émission. Il soutient aussi le développement de technologies modernes respectueuses de l'Homme, de l'environnement et du

climat, visant l'amélioration de l'efficacité énergétique et une meilleure utilisation de l'énergie renouvelable, la modernisation du secteur du bâtiment et la promotion d'édifices autonomes et durables, le développement de systèmes ferroviaires respectueux de l'environnement dans le continent et le changement des priorités de la Politique agricole commune de l'UE. De même que les réformes des années 30, le Nouveau pacte vert prête un rôle actif aux pouvoirs publics dans la mise en œuvre des politiques, de développement durable dans ce cas précis.

En mars 2009 avant les élections du Parlement européen, le Parti vert européen a publié son manifeste, *Un Nouveau Pacte vert pour l'Europe*, qui développe de façon significative ce concept. Le résumé signale que : « Puisque les défis économiques, sociaux et environnementaux que doit affronter actuellement l'UE sont étroitement liés entre eux, ils doivent être affrontés en bloc comme faisant partie d'un paquet complet, car c'est ce que représente pour nous le Nouveau pacte vert... [C]est le seul moyen d'obtenir de véritables changements dans notre mode de vie et de travail, se répercutant ainsi sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre qui, comme la science l'a démontré, s'avère nécessaire si nous voulons éviter des retombées catastrophiques du changement climatique ». Il signale encore que les bénéfices iront bien au-delà de l'environnement « pour donner un nouvel élan à l'économie, conduire à un développement économique durable et aboutir à la création de millions de nouveaux emplois de « cols verts » dans le domaine de l'énergie renouvelable et d'autres technologies orientées vers l'avenir ». Il ajoute que le Nouveau pacte vert garantira que les droits sociaux et droits du travail ne seront pas sacrifiés au nom de la compétitivité et que les biens et services publics seront fournis de façon à ce que l'ensemble des citoyens puissent jouir d'une bonne qualité de vie. « Les Verts continueront à défendre l'égalité des droits pour tous à l'intérieur et à l'extérieur du lieu de travail, à lutter contre toutes les formes de discrimination et d'intolérance et à prendre les mesures urgentes nécessaires pour aider les plus défavorisés de la société »¹³.

Le Nouveau pacte vert en Pologne signale également qu'on ne peut pas continuer « à faire comme d'habitude » car c'est justement ce qui pousse la croissance économique à poursuivre son essor au détriment de la dégradation de la société et de l'environnement¹⁴.

Construire un développement durable

Tout le monde s'accorde en général à dire que les personnes qui vivent dans l'extrême pauvreté sont les plus vulnérables aux conditions environnementales dangereuses. Un des principaux problèmes auxquels sont confrontées les personnes les plus pauvres de Pologne, par exemple, a trait à la qualité du logement. *Roofs Over Heads* (« Des toits sur les têtes »)¹⁵, une coalition de 15 ONG dirigée par Habitat for Humanity Poland, a lancé en 2008 une cam-

pagne destinée à la sensibilisation des conditions précaires des logements dans le pays. Il n'existe pas de politique nationale ciblée sur la construction de logements pour les groupes aux faibles revenus, ni d'aides prévues pour les aider à payer des réformes. Environ 12 millions de Polonais — presque un tiers de la population — vivent dans des foyers confinés. Plus de 60 % des logements ont besoin de réformes importantes et plus de la moitié des logements existants ont été construits il y a plus de 40 ans. La mauvaise qualité des matériaux de construction et une mauvaise isolation se soldent par de grosses factures mensuelles en dépense énergétique, qui grèvent encore plus les maigres budgets des familles qui ont besoin d'améliorer leurs conditions de vie.

Les personnes en situation d'extrême pauvreté sont souvent considérées comme responsables des dommages environnementaux et donc comme un obstacle au développement durable. Il faut que cela change ; en fait, les personnes vivant dans l'extrême pauvreté doivent être incluses à tous les niveaux de la prise de décisions. C'est pourquoi la réponse polonaise et internationale au défi du développement durable doit garantir que les nouvelles technologies et les programmes d'atténuation et d'adaptation profiteront aux personnes et aux populations les plus défavorisées et qu'elles seront élaborées en fonction de leurs capacités et de leurs efforts. Les personnes vivant dans l'extrême pauvreté sont souvent à l'avant-garde des initiatives de développement destinées à transformer leurs conditions de vie par l'amélioration des installations d'eau, d'assainissement ou de chauffage.

Conclusion

Certains acteurs pensent que la recherche d'un modèle alternatif de développement « est primordial pour définir avec précision les objectifs de développement économique, pour améliorer l'environnement et la cohésion sociale »¹⁶. Cela mène à l'essence même du développement durable. Amartya Sen soutient que le fait d'éliminer la pauvreté et de préserver l'environnement pourrait se subdiviser en « différentes parties d'une tâche intégrée »¹⁷. Cela veut dire que les programmes de protection environnementale pourraient servir à l'obtention d'un emploi décent et à offrir une formation aux groupes les plus défavorisés tout en respectant les cultures locales.

La Croissance verte doit jouer le rôle de catalyseur pour créer des emplois décents et des moyens d'existence durables pour les populations les plus défavorisées, en s'appuyant sur les efforts déjà entrepris. Celle-ci est en accord avec le thème prioritaire de la prochaine Conférence des Nations Unies sur le Développement durable, « une économie verte dans le contexte du développement durable et de l'élimination de la pauvreté » (Rio +20), Brésil (2012). ■

10 E. Bendyk, "Ekologia Polityczna dla Polski, czyli w stronę Zielonego Okręglego Stołu," in *Ekologia. Przewodnik Krytyki Politycznej*, Wydawnictwo Krytyki Politycznej, (Varsovie, 2009).

11 N. Stern, *Globalny Ład. Zmiany klimatu a powstanie nowej epoki, post pu i dostatku*, Wydawnictwo Krytyki Politycznej, (Varsovie, 2010).

12 Green New Deal Group, *A Green New Deal*, New Economics Foundation, (2008).

13 European Green Party, *A Green New Deal for Europe (Summary of Manifesto)*.

14 Pour une analyse complète du Nouveau pacte vert et de ses possibilités de mise en œuvre en Pologne.

15 Voir le site Internet de la coalition : <www.dachnadglowa.org>.

16 X. Godinot, Th. Viard et H. de Courtivron, "Extrême pauvreté et gouvernance mondiale", *Cahiers de propositions*, Forum pour une nouvelle gouvernance mondiale, (Décembre 2010).

17 A. Sen, "Environment and Poverty: One World or Two?", discours prononcé lors de la Conférence Internationale sur l'Énergie, l'environnement et le développement, (Bangalore, Inde, 16 décembre 2006).